DÉPARTEMENT DU TARN

GARRIGUES

PLAN LOCAL D'URBANISME

Maîtrise d'oeuvre

AMENA-Etudes

PLURALITÉS

RÉVISION DU PLU

Arrêté le

Approuvé le

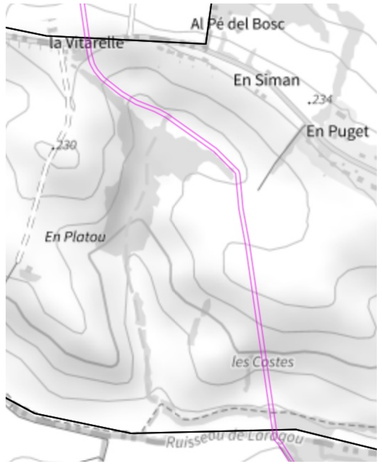
PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune 1/5000e

5.1.2

Servitude PM1 : Plan de Prévention des Risques de mouvemens de terrain (PPRmt) - Retrait-gonflement des argiles (enveloppe des zones règlementaires)

La commune de Garrigues est également concernée par le servitude I4 relative aux ouvrages de transport et de distribution électrique (voir extrait cartographique ci-après, issu du Géoportail de l'Urbanisme)



N

0 250 500 m

Fond de plan : Cadastre DGFIP - Janvier 2025